



 Espace Boisé Classé au titre de l'article L113-1 du Code l'Urbanisme

maître d'ouvrage :  
**Communauté de Communes du Pays de Wissembourg**

## Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

### PLAN DE SECTEUR

Commune de Birlenbach  
*Planche 3*

**MODIFICATION N°5,  
 REVISION ALLEGEE N°2, REVISION ALLEGEE N°3,  
 DECLARATION DE PROJET N°4, DECLARATION DE PROJET N°5**

Vu pour être annexé aux délibérations du Conseil Communautaire en date du 27/02/2023

A Wissembourg, le  
 M. Serge STRAPPAZON, le Président

conduite d'études :  
**OTE Ingénierie**



1:2 000